

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 23  
Votants : 23

L'an deux mil vingt, le 9 novembre, le conseil municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à l'Espace Culturel du Crozy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 novembre 2020  
PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON  
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL  
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M.  
LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, Mme MOUMIN Manon, M. NARAIN  
Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON  
Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER  
Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal,  
M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 12/11/2020

Secrétaire de séance : Mme Martine ASTIER

## 11. EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – ALLONGEMENT DES CRENEAUX

Actuellement une extinction de l'éclairage public est réalisée, sur la commune de Boisseuil, entre 0h et 5h à l'exception des zones d'activités, du parking du centre culturel et des éclairages sportifs.

Afin de réaliser des économies d'énergie et de s'intégrer dans une démarche écologique (trame nocturne), il est envisageable de prévoir un allongement des créneaux actuels de 22h à 6h sur les secteurs déjà en coupure soit 3h de plus par nuit. Le gain est évalué à 13 000 € environ par an (36,20 € par jour) avec un amortissement de l'opération de 55 jours,

Le coût global des interventions est estimé à 1 986 € TTC environ.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- de valider l'allongement des créneaux actuels de 22h à 6h sur les secteurs déjà en coupure,
- d'autoriser le Maire à entreprendre les démarches auprès du SEHV afin de réaliser les interventions nécessaires et de signer tout document devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

<b>VOTE 23</b>	<b>POUR 21</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 2</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

